**Compte-rendu du conseil de l’école maternelle République**

**du 19 octobre 2017**

--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présents :

Mme MOREAU - Directrice de l’école

Enseignantes Mmes GENDRON, POILEVEY-DUTRIER, BUIS, JOURDAIN, LAURUOL, PELISSIER, SALVUCCI, EYDELY, CHRISTIANY

Mmes BOURDIS, FOUCAULT, Représentantes des parents d’élèves de la liste PEEP

Mmes COSSIN, BLANCHETIERRE-LAITHIER, FERNEZ, BATOUL, BOURGOIS, COSTE, PELISSIER, AUGUET, Représentants des parents d’élèves de la liste APPELI

Mme GODAT- DDEN

M TEULLE, Directeur du Service Enseignement

Excusée : Mme MAHE

**I/ Introduction, organisation de l’école, effectifs**

Présentation de chacun des participants.

1. Effectifs

L’école maternelle République regroupe 268 élèves répartis comme suit :

* 2 classes de petite section avec pour effectif 28 et 25 élèves ;
* 2 classes de petite et moyenne section avec pour effectif 27 (13 petits et 14 moyens) et 28 (11 petits et 17 moyens) élèves ;
* 2 classes de moyenne section avec pour effectif 28 et 26 élèves ;
* 1 classe de petite et grande section avec pour effectif 27 (13 petits et 14 moyens) élèves,
* 3 classes de grande section avec pour effectif 26, 24 et 28 élèves.

L’école a un effectif total de 90 élèves en petite section, 85 élèves en moyenne section et 93 élèves en grande section. Soit un total de 268 élèves.

La mise en place de classes double niveau est un choix de l’équipe enseignante pour garantir une bonne constitution des classes, en respectant le principe d’un nombre de petits inférieur ou égale au nombre de grands.

Les classes avaient été constituées avec un effectif équilibré de 27 – 28 élèves chacune. De nombreux désistements ont été constatés au moment de la rentrée ; ce qui crée aujourd’hui un déséquilibre entre les classes.

1. Organisation de l’école
	1. *Personnel*

L’école comptabilise 1ATSEM par classe, 4 agents de service et 2 gardiennes.

* 1. *Périscolaire*

Une directrice du périscolaire est présente depuis la rentrée à temps plein à l’école. Il s’agit de Ludivine Bailleul. Elle peut être contactée par mail à l’adresse suivante : lbailleul@mairie-puteaux.fr.

* 1. *Restauration*

En moyenne, 230 - 240 repas sont servis le midi et environ 110 - 120 goûters le soir. Il y a peu d’enfants à la garderie du matin (moins de 10).

**II/ Les résultats des élections**

Sur les 488 électeurs inscrits sur la liste de l’école, 194 voix se sont exprimées. Soit un taux de participation de 39,75 %. Deux listes ont été représentées : l’APPELI a obtenu 8 sièges et la PEEP 2 sièges.

**III/ Règlement intérieur**

Pour la rentrée 2017-2018, aucune modification n’a été apportée au règlement intérieur hormis les jours d’école suite au retour à la semaine de 4 jours.

Il est voté à l’unanimité.

**IV/ Exercices PPMS**

L’exercice départemental de PPMS classique aura lieu le jeudi 23 novembre 2017 pour une durée de 1h.

Zones de confinement : salle de gymnastique et 2 salles de classe.

Cellule de crise : bureau de la Directrice.

Le scenario sera communiqué 15 jours avant l’exercice

Pour le moment, aucun exercice PPMS attentat n’est prévu.

**V/ Le projet d’école et les projets pédagogiques.**

* 1. Projet d’école

Le projet d’école est inchangé par rapport à celui de l’année dernière.

Les 3 axes de travail sont les suivants :

- Développer la conscience citoyenne et le vivre ensemble

* Renforcer l’éco-conscience des élèves
* Dynamiser l’apprentissage des langues et des cultures françaises et étrangères.
	1. Projets pédagogiques
		1. Photo

Les photos individuelles seront réalisées le lundi 6 novembre. C’est un nouveau photographe qui interviendra cette année. La photo de groupe aura lieu au printemps.

* + 1. Eveil Musical

Toutes les classes de moyenne et grande sections (au total 7 classes sur 10) participent à cette activité dispensée par le personnel du conservatoire de Puteaux. La danse n’est plus dispensée cette année.

Les séances ont lieu en demi-groupe les lundis ou jeudis matin pendant 40 mn.

* + 1. Anglais

Toutes les classes bénéficient, depuis début octobre, de cours ludiques d’anglais par séance de 30 mn par semaine, les lundis ou jeudis matin. Cette activité est dispensée par les enseignants habilités ou par une intervenante extérieure (7 classes) selon les cas.

* + 1. Piscine

Toutes les classes de moyenne et de grande section iront à la piscine :

* La classe 6 (MS) en première période à la piscine des 2 Coupoles
* Les classes 4 (MS), 8 (MS) et 9 (GS) en deuxième période (du 04/12 au 09/03) à la piscine des 2 Coupoles
* Les classes 3 (MS), 5 (GS), 7 (GS), 10 (GS) en troisième période (du 12/03 au 15/06) à la piscine des 2 Coupoles pour les moyennes sections et à Marius Jacotot pour les grandes sections
	+ 1. Ludothèque

3 classes dont deux de petite section (classe 1 et 2) et une de petite section / moyenne section (classe 3) iront à la ludothèque pour 4 séances.

* + 1. Bibliothèque de l’école élémentaire

Afin de familiariser les enfants pour leur rentrée en CP, les enseignants de grandes sections les emmènent 40 minutes toutes les 2 semaines, après les vacances de la Toussaint, à la bibliothèque de l'école élémentaire où la bibliothécaire leur lit des histoires et les laisse manipuler des livres.

* + 1. Médiathèque

Toutes les classes de moyenne section et de petite / moyenne section bénéficieront de 4 séances à la médiathèque et les classes de petite section de une séance de découverte.

* + 1. Le yoga

Aucune décision n’a pas été prise sur la reconduite de cette activité, qui serait financée par la coopérative scolaire.

Dans tous les cas, cette activité ne concernerait que les classes de moyenne et grande section.

* + 1. Festival du livre

Le Festival du livre se tiendra du 4 au 8 décembre de 8h30 à 9h00 et de 16H30 à 18H30.

* + 1. Exposition de Noël

L’exposition de Noël aura lieu le lundi 18 décembre de 16H30 à 19H00. A cette occasion, une vente de gâteaux sera organisée. Un appel aux parents volontaires est lancé par la Directrice pour la confection de gâteaux.

* + 1. Spectacle de fin d’année

Le spectacle de fin d’année aura lieu le lundi 14 mai à 18h au Théâtre des Hauts de Seine. Un appel aux parents volontaires est lancé par l’équipe enseignante pour aider à la confection des costumes et pour filmer puis monter un film du spectacle.

* + 1. Fête de l’école

Elle est prévue le vendredi 29 juin 2017 de 18h30 à 20h30.

**VI/ Points divers**

Les parents d’élèves s’interrogent sur les raisons pour lesquelles les élèves de petite section ne vont plus à la piscine. M. Teullé explique qu’il y a eu un accident l’an dernier, qui a conduit la mairie à prendre cette décision, en s’appuyant sur l’avis de professionnels et de l’inspectrice d’académie. Les créneaux libérés par les petites sections profitent aux autres niveaux.

Les parents demandent si des mesures complémentaires vont être prises pour limiter l’impact des fortes chaleurs dans l’école, comme cela a été le cas au moins de juin. M. Teullé indique que rien n’est prévu à ce jour. L’école dispose de 10 ventilateurs colonnes, fournis par la mairie au mois de juin. Il est également rappelé que la climatisation est interdite dans les écoles pour des raisons sanitaires.

Les parents demandent comment s’organise la sieste des petites sections :

* Le coucher des enfants est assuré par une ATSEM et une animatrice périscolaire
* L’ATSEM part à 13h20, remplacée par l’enseignante, et les enfants peuvent se lever à partir de 14h30. Cette année, en raison de l’organisation des classes, seules deux enseignantes assurent la surveillance des deux dortoirs.
* L’équipe enseignante réfléchit à un aménagement de cette organisation pour permettre aux enfants qui le souhaitent de se lever plus tôt.

La question est posée à M. Teullé de la possibilité de faire surveiller les dortoirs par les ATSEM.

Les parents demandent s’il est possible que les enfants soient chaussés avant d’aller aux sanitaires après la sieste. Les sanitaires sont lavés vers 14h. La Directrice va demander à ce que le sol soit séché pour éviter aux enfants d’avoir les pieds mouillés.

**VII/ La coopérative**

Il reste en caisse au 04/09/2017 2631.41 euros.

Le prochain conseil d’école aura lieu le lundi 12 février de 18h à 20h dans les locaux de l’école.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **La directrice** | **La secrétaire de séance** | **Parents d’élèves APPELI** | **Parents d’élèves PEEP** |